

Voici le corrigé de la 2^e série (janvier 2017) :

- 1) *Tout homme, toute femme, sur notre bonne vieille planète terraquée, espère en des demains qui chantent.*

Après « tout » et « chaque » répétés, le verbe se met au singulier, que les sujets soient ou non coordonnés.

Si bizarroïde que cela paraisse, « demain » peut être employé comme nom...et il s'accorde (cf. *Robert*).

- 2) *Quoique que peu fortunés, certaines petites gens ne se sont jamais plaints de leur sort.*

Oui, c'est vrai, c'est un vrai sac de nœuds, l'accord de « gens ». D'après *Littré*, cela est dû à « une lutte entre le genre propre, qui est féminin, et le genre de l'idée qu'il exprime – hommes, individus -, qui est masculin.

Pour faire court : *lorsque « gens » est précédé immédiatement d'un adjectif, celui-ci et tous ceux qui le précèdent se mettent au féminin. C'est le cas ici. En revanche, si c'est un adjectif des deux genres se terminant par un « e » muet, ledit adjectif et ceux qui le précèdent s'accordent au masculin.

*Sont également mis au masculin les adjectifs ou participes qui précèdent « gens », mais n'appartiennent pas à la même partie de proposition, ainsi que tous ceux qui le suivent. Ces deux dernières règles justifient « fortunés » et « plaints ». Un Effergan ?

- 3) *Quoique encore fort jeune, Natalie Dessay faisait montre d'une maîtrise vocale nonpareille.*

“ quoique ” s'élide uniquement devant *ils, elles, un(e), on*. « Nonpareil » s'écrit bien en un seul mot, contrairement à « sans pareil ». Cela dit, il suit les mêmes règles d'accord.

- 4) *Lors de l'élection de Miss France, certaines jeunes femmes se sont vu éliminer illico presto, vu leur culture peu étendue.*

Les deux participes passés devaient s'écrire de la même façon : l'invariabilité dans le premier s'explique par le fait que les Miss ne faisaient pas l'action d'éliminer, mais qu'elles la subissaient. Quant au second, la règle est la suivante : « vu », sans auxiliaire, placé devant le nom ou le pronom, a valeur de préposition.

5) *Eh oui, d'aussi loin qu'on s'en souvînt, on n'avait jamais vu, lors d'une primaire, un tel écart entre deux candidats !*

« Eh oui », « Eh bien », et non pas « et oui », « et bien » !

« D'aussi loin », « du plus loin » : si l'on a affaire à une distance dans l'espace, l'indicatif est de mise : *D'aussi loin qu'il me vit / Du plus loin qu'il nous a aperçus*. S'il s'agit d'une distance dans le temps, le subjonctif s'impose : *D'aussi loin que je m'en souviens*. Dans la phrase qui nous occupe, vu, de surcroît, la concordance des temps, le verbe devait être au subjonctif imparfait...et non au passé simple. C'est l'accent circonflexe qui fait toute la différence...

6) *Ces piliers de bistrot à demi éméchés ont fait un peu trop honneur aux demis pression et autres demies de bordeaux.*

Il n'y a pas de trait d'union dans « à demi », lorsqu'il précède un adjectif ou un participe. En revanche, il faut en mettre un lorsqu'il est placé devant un nom : *à demi-mot*.

« Des demi-pressions » n'aurait aucun sens. On a, ici, ce qu'on appelle une ellipse, procédé de plus en plus courant. On parle de « demis de bière pression ».

« demies » est un raccourci de « demi-bouteilles ». Quant à « bordeaux », rappelons-nous l'une des phrases de la série précédente : si l'on enlève « vin » dans « vin de Bordeaux », ce dernier devient un nom commun : *des anjous, des Montrachets etc.*

7) *Si vous accumulez quantité d'objets à l'utilité toute relative, vous souffrez, tout simplement, de syllogomanie.*

Privé d'article, « quantité de » est synonyme de « beaucoup de ». C'est pour cette raison qu'il reste au singulier.

« syllogomanie » : ce nom a un aspect un peu rebutant, c'est exact. Il est de création toute récente et issu d'un mot grec signifiant « rassemblement ».

8) *Les vocables détonants du capitaine Haddock ont toujours ravi les amatrices de Tintin que sont, aujourd'hui encore, mes deux filles.*

Certes, le verbe « détonner » aurait eu du sens dans cette phrase. Le hic, c'est, qu'au rebours de « détoner », il ne s'emploie pas comme adjectif. « Détonant » se justifie

ici, comme synonyme de « percutant ». Il est bien indiqué, dans le *Robert*, que le nom « amateur » peut avoir pour féminin « amatrice ».

9) *Notre président de la République eût certainement mieux fait d'annoncer sa renonciation sans détour. Il eût ainsi ménagé nos nerfs.*

« Sans détour » : toujours au singulier. Il est certain qu'une bonne dose d'arbitraire règne, quant à l'accord au singulier ou au pluriel, dans ces noms précédés de « sans ».

Il ne s'agit pas de n'importe quelle république, ce qui justifie la majuscule.

« Aurait » pourrait se substituer à « eût », donc accent circonflexe.

Dans les médias, nous n'avons entendu ou lu, pour qualifier cet épisode de la vie politique française, que le terme « renoncement ». Grave erreur : il fallait, en l'occurrence, parler de « renonciation » : le fait de renoncer à une charge.

« Renoncement » est subjectif : il est synonyme d'« abnégation » voire de « sacrifice ». En utilisant ce terme, les médias interprètent et prennent parti, ce qu'ils n'ont pas le droit de faire.

10) *Vous trouvez chérot l'autoroute à péage que vous empruntez régulièrement ? Levez-vous de meilleure heure et prenez la nationale.*

« Chérot », synonyme familier de « cher », est invariable chez *Larousse*.

« De meilleure heure » peut paraître incongru : en quoi une heure pourrait-elle être « meilleure » qu'une autre. Il faut savoir que ce comparatif n'exprime pas seulement un jugement de valeur.

Quand bien même cela paraîtrait bizarre - il y a bien plusieurs péages tout le long d'une autoroute - l'erreur était dans ce mot. On parle, en fait, non pas de l'endroit où l'on doit acquitter une certaine somme, mais du système, du droit que l'on paie pour pouvoir emprunter cette voie de communication.